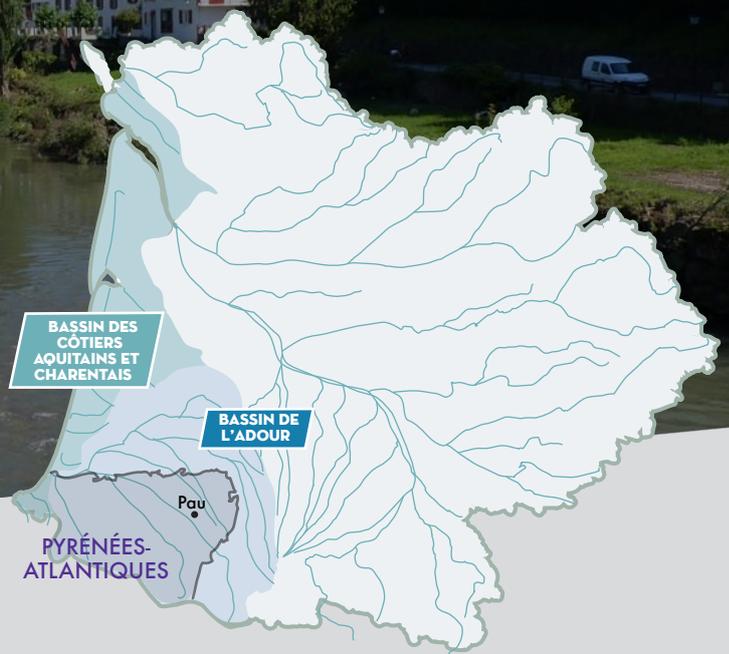


# PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

## BILAN 2016

33,4 Millions d'aides de l'agence de l'eau Adour-Garonne

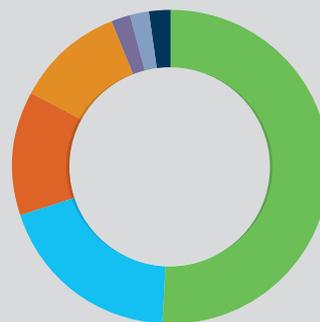


## UN ENGAGEMENT PARTAGÉ

Des accords-cadres ont été signés entre l'Agence et les départements pour la période 2013-2018. Ils promeuvent une **gestion équilibrée des ressources en eau et des milieux aquatiques**, conciliant la satisfaction des différents usages de l'eau (y compris économiques) et la préservation des écosystèmes, dans le cadre d'une solidarité amont/aval d'une part, et urbain/rural d'autre part.

Ces partenariats servent l'objectif général qui est de renforcer les actions visant à atteindre le bon état des eaux dans les échéances du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

## L'ENGAGEMENT DE L'AGENCE DANS LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

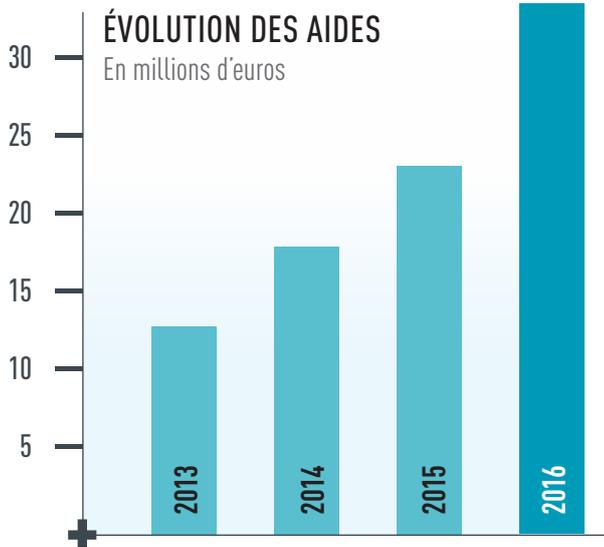


51 %	Assainissement
19 %	Gestion de la ressource
13 %	Eau potable
11 %	Milieux aquatiques
2 %	Pollutions industrielles
2 %	Pollutions agricoles
2 %	Autres

Pour l'année 2016, les aides de l'Agence en faveur de la restauration de la qualité des eaux et la gestion des milieux aquatiques dans le département des Pyrénées-Atlantiques s'élèvent à **plus de 33,4 millions d'euros**.



# LES ÉVOLUTIONS DES AIDES DANS LE CADRE DU 10<sup>e</sup> PROGRAMME (2013-2018)



Le montant des aides attribuées dans le département des Pyrénées-Atlantiques – plus de 33 millions d'euros – est en nette augmentation en 2016, reflétant la forte participation des collectivités du département aux appels à projets initiés par l'agence de l'eau.

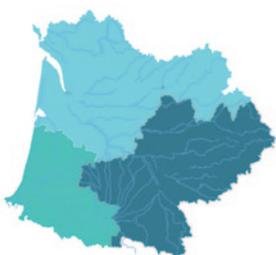
- 6 millions d'euros d'aide accordés à 8 collectivités pour financer études et travaux d'assainissement dans le cadre de la réduction des pollutions domestiques ;
- 6,2 millions d'euros d'aide accordés à 11 collectivités pour financer des travaux de réduction de fuites sur leurs réseaux d'eau potable ;
- 0,5 millions d'euros d'aides pour rétablir la continuité par l'effacement de 7 seuils.

## POUR AGIR MIEUX ET PLUS VITE SUR LES ENJEUX MAJEURS DU BASSIN : LES APPELS À PROJETS

Dans le cadre de la mise en oeuvre de son **programme d'interventions 2013-2018**, l'agence de l'eau Adour-Garonne lance des appels à projets (AAP) consistant à proposer des aides financières bonifiées, sur une durée limitée, aux porteurs de projets répondant aux **enjeux majeurs de la protection de l'eau** dans le bassin Adour-Garonne.

En 2016, 5 nouveaux appels à projets ont été lancés, ainsi qu'une deuxième étape pour l'appel à projets « Fuites dans les réseaux d'eau potable », et un appel à initiatives. Pour répondre à leur succès, les montants financiers engagés par l'Agence sont importants.

Appel à projets	Montant
Valorisons et restaurons les zones inondables	(10 M€)
Continuité écologique	(16,5 M€)
Réduction des pollutions domestiques	(167 M€)
Appel à initiatives biodiversité	(3 M€)
Fuites dans les réseaux	AEP (20 M€, en plus des 60M€ de l'AAP de 2015)
Économies d'eau en agriculture	(5 M€)
Eau potable pour résorber les non-conformités	(20 M€)



**Agence de l'eau Adour Garonne**  
90 rue du Férétra - CS 87801  
31078 Toulouse Cedex 4  
Tél. 05 61 36 37 38

**Délégation Adour et côtiers**  
Unité territoriale de Pau  
7 passage de l'Europe - BP 7503  
64 075 Pau Cedex - 05 59 80 77 90

